Geertrui BLANCQUAERT & François MALRAIN

Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes



Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF - Amiens du 29 mai au 1^{er} juin 2014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes

Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF Amiens 29 mai - 1^{er} juin 2014

Sous la direction de

Geertrui BLANCQUAERT & François MALRAIN

Société ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Philippe RACINET

PRÉSIDENT D'HONNEUR: Jean-Louis CADOUX

VICE-PRÉSIDENT : Daniel PITON

Vice-Président d'Honneur : Marc Durand

Secrétaire : Françoise Bostyn Trésorier : Christian Sanvoisin

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,

Conservateur général du patrimoine, conservateur régional de l'archéologie PASCAL DEPAEPE, INRAP

Daniel Piton

SIÈGE SOCIAL

Laboratoire d'archéologie Université de Picardie Jules Verne Campus, chemin du Thil F - 80 025 AMIENS CEDEX

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel F - 60 300 SENLIS rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie) rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2016

2 numéros annuels 55 € Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

La Poste Lille 49 68 14 K

SITE INTERNET

http://www.revue-archeologique-picardie.fr

D É P Ô T L É G A L - mai 2016 N° ISSN : 1272-6117



REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE. NUMÉRO SPÉCIAL 30 - 2016.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Daniel PITON rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

est publiée avec le concours de la Région de Picardie, des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA de Picardie). et avec le concours de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

COMITÉ DE LECTURE

Didier Bayard, Tahar Benredjeb,
François Blary, Adrien Bossard,
Françoise Bostyn, Nathalie Buchez,
Jean-Louis Cadoux, Benoît Clavel,
Jean-Luc Collart, Bruno Desachy,
Sophie Desenne, Jean-Pierre Fagnart,
Jean-Marc Fémolant, Gérard Fercoq
Du Leslay, Nathalie Gressiezr,
Lamys Hachem, Vincent Legros,
Jean-Luc Locht, Noël Maheo,
François Malrain, Daniel Piton,
Philippe Racinet, Marc Talon

COVVERTVRE

- Évocation d'un paysage à l'époque gauloise (© B. Clarys).
- Évocation du site de Poulainville à La Tène finale (© S. LANCELOT/Inrap).

Imprimerie: Geers Offset Eekhoutdriesstraat 67 9041 Gand www.geersoffset.com

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

- 9 Préface par Jean-Luc Collart, conservateur régional de l'archéologie.
- 11 Préface par Dominique Garcia, Président de l'Inrap.
- 13 L'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer.
- Le mot des organisateurs.

THÈME I FORMES D'OCCUPATION ET D'ORGANISATION TERRITORIALE

- Origines protohistoriques des voies de grands parcours antiques en territoires Carnute, Senon et Parisii. Éléments fournis par l'archéologie préventive et l'archéogéographie par Jean Bruant avec la collaboration de Régis Touquet.
- Le Mesnil-Aubry / Le Plessis-Gassot (Val-d'Oise) "Carrière REP/Véolia": exemple de structuration du territoire au second âge du Fer au nord du Bassin parisien. Étude de cas et apport de l'archéogéographie par Caroline Touquet Laporte-Cassagne & Fanny Trouvé.
- Premières réflexions sur l'organisation des territoires dans le Nord-Ouest de la Gaule à la fin du second âge du Fer : Les Aulerques Cénomans par Julie RÉMY.
- Genèse d'un réseau de fermes du second âge du Fer en Plaine de Caen par Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN et al.
- La basse vallée de la Seine : une zone d'interfaces en marge des réseaux d'échanges de la fin de l'âge du Fer ? par Célia BASSET.
- Contraintes, transformations et héritages. Cinq siècles d'évolution d'un paysage rural aux portes de Samarobriva : la ZAC de "La Croix de Fer", près d'Amiens (Somme) par Stéphane GAUDEFROY.

- Héritage et évolution des implantations foncières chez les Rèmes dans le nord-Laonnois entre le III^e s. av. J.-C. et le III^e s. ap. J. C.L'exemple du pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny, Chambry et Laon (Aisne) par Alexandre Audebert et al.
- L'occupation du second âge du Fer à Brebières (Pas-de-Calais), un habitat rural standardisé? par Agnès Lacalmontie.
- Les alentours des sites centraux : le développement et la structuration du territoire dans la vallée du Danube en Basse-Bavière à l'époque de La Tène par Claudia TAPPERT.
- Les mutations territoriales et sociales en Europe Centrale entre les III^e et I^{er} siècles avant J.-C. par Jan Kysela, Jiří Militký, Alžběta Danielisová.
- Réflexions sur l'évolution des formes d'appropriation de la terre à Nîmes (de la fin du VI siècle au changement d'ère) par Pierre Séjalon.
- "Ωικουν δὲ κατὰ κώμας ἀτειχίστους. Sources historiographiques et nouvelles acquisitions archéologiques à propos des sociétés gauloises en Cisalpine du IV^e au I^{er} siècle av. J.-C. par Marco CAVALIERI.
- Mutations urbaines à Boviolles/Nasium (Meuse, Lorraine) par Bertrand Bonaventure, Guillaume Encelot et al.
- Le territoire et la propriété au deuxième âge du Fer en Champagne par Bernard Lambot.
- Propositions interprétatives sur l'organisation spatiale et politique de la société Aisne-Marne (V e III e s. av. notre ère) à partir des pratiques mortuaires par Lola BONNABEL.

THÈME 1 - POSTERS

- Du bornage des champs à la fin du second âge du Fer : le dépôt céramique de Rumilly (Haute Savoie) par Christophe Landry.
- La filiation des établissements de la protohistoire récente à l'établissement gallo-romain précoce sur la plate-forme aéro-industrielle de Méaulte (Somme) par Nathalie Descheyer, Laurent Duvette & Richard Rougier.
- Villeneuve-d'Ascq, "La Haute Borne": L'évolution d'un terroir ménapien de La Tène finale au Haut-Empire... par Carole Deflorenne & Marie Derreumaux.
- Les établissements ruraux fossoyés de la fin de l'âge du Fer en Languedoc occidental (Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne) par Christophe Ranché & Frédéric Sergent.

• De la période laténienne à l'époque romaine en territoire éduen : permanence et ruptures dans les réseaux d'occupation rurale par Pierre Nouvel & Matthieu Thivet.

THÈME II MORPHOLOGIE DES SITES,ARCHITECTURE ET MATÉRIAUX

- Thézy-Glimont (Somme), du site au territoire par Yves Le Béchennec.
- La délimitation rituelle de l'espace habité à l'âge du Fer par Caroline Von Nicolai.
- The internal structure of late La Tène settlement of Bratislava par Andrej VRTEL.
- Le "Camp César" de la Chaussée-Tirancourt (Somme) oppidum gaulois ou camp romain? par Didier BAYARD & Stéphan FICHTL.
- Structuration et planification des agglomérations laténiennes en Basse-Autriche par Peter Trebsche.
- La pérennisation d'une tradition gauloise : l'ordonnancement des fermes : l'exemple du site de Poulainville (Picardie, Somme) par François Malrain & Estelle Pinard.
- À l'origine des grandes villae : la résidence aristocratique de Batilly-en-Gâtinais (Loiret) par Stéphan Fichtl.
- Évolution architecturale et chronologie des bâtiments à pans coupés à travers quelques exemples champenois par Sidonie BÜNDGEN.
- Les influences romaines dans l'emploi des matériaux de construction dans l'Est de la Gaule du II^e siècle avant J.-C. au I^{er} siècle après J.-C. (Éduens, Lingons, Séquanes, Rèmes, Tricasses et Sénons) par Florent Delencre & Jean-Pierre Garcia.

THÈME II - POSTERS

- Les habitats ruraux enclos à cours multiples dans le Nord de la France : réflexions sur leur morphologie et sur leur chronologie par Alexandra CONY.
- Reinach-Nord (BL, Suisse). Une ferme gauloise à l'aube de l'époque romaine par Debora C. Tretola-Martinez.
- Influences et modèles dans l'organisation et l'architecture de quelques sanctuaires laténiens et gallo-romains du Centre-Est de la Gaule par Philippe Barral, Martine Joly, Pierre Nouvel & Matthieu Thivet.

THÈME III PRODUIRE ET CONSOMMER

- Rome et le développement d'une économie monétaire en Gaule interne par Stéphane Martin.
- Géographie des lieux de production de sel en Gaule Belgique à la fin du second âge du Fer et au début de la période romaine par Armelle MASSE & Gilles PRILAUX.
- Entre Méditerranne et Atlantique : évolution céramique au II^e siècle av. J.-C. sur le site de la ZAC Niel à Toulouse par Guillaume VERRIER.
- Chronologie des faciès mobiliers du Cambrésis de La Tène moyenne au début de l'époque romaine par David Bardel, Alexia Morel, Sonja Willems avec la collaboration de Bertrand Béhague.
- Parure et soins du corps : entre tradition locale et influence italique par Clémentine BARBAU.
- Les processus de romanisation à Lyon au second âge du Fer. Entre traditions indigènes et influences méditerranéennes par Guillaume MAZA & Benjamin CLÉMENT et al.
- Facteurs internes-facteurs externes de l'économie de la fin de l'âge du Fer : la mutation du III^e siècle avant J.-C. à l'origine du développement économique du II^e siècle avant J.-C. ? par Stéphane Marion.
- L'alimentation carnée dans le sud du Bassin parisien à l'âge du Fer : traditions, particularismes et influences externes par Grégory BAYLE, Ginette AUXIETTE et al.
- L'élevage du porc : un savoir-faire gaulois ? Apport croisé des études isotopique et ostéométrique des os de cochon par Colin Duval, Delphine Frémondeau, Sébastien Lepetz & Marie-Pierre Horard-Herbin.
- Les productions des "grands bœufs" dans l'Est de la Gaule : entre évolutions gauloises et influences romaines par Pauline NUVIALA.
- Les pratiques sacrificielles entre l'âge du Fer et la période romaine : entre mutations internes et influences extérieures par Patrice Méniel.
- Vers une agriculture extensive? Étude diachronique des productions végétales et des flores adventices associées, au cours de la période laténienne, en France septentrionale par Véronique Zech-Matterne & Cécile Brun.

• Des cernes de bois à l'histoire de la conjoncture de la construction et à l'évolution de la pluviométrie en Gaule du Nord entre 500 BC et 500 AD par Willy Tegel, Jan Vanmoerkerke, Dietrich Hakelberg & Ulf Buntgen.

THÈME III - POSTERS

- Le modèle romain a-t-il influencé l'élevage en Gaule? De nouvelles perspectives ouvertes par la morphométrie géométrique et l'observation des formes dentaires du cochon par Colin Duval., Thomas Cucchi, Marie-Pierre Horard-Herbin & Sébastien Lepetz.
- Évolution de la vaisselle céramique entre la fin de La Tène finale et le début de la période augustéenne à Besançon par Fiona Moro & Grégory VIDEAU.
- Métallurgies extractives à l'âge du Fer sur le Massif armoricain par Nadège Jouanet-Aldous & Cécile Le Carlier de Veslud.
- Le commerce de vin méditerranéen à Lyon et le long de la moyenne vallée du Rhône au V e siècle avant notre ère par Guillaume Maza, Stéphane Carrara, Éric Durand et al.
- L'évolution des pratiques de dépôt de petit mobilier dans les sanctuaires du Centre-Est de la Gaule à partir de quelques exemples par Philippe Barral, Stéphane Izri, Rebecca Perruche et al.

CONCLUSION

691 par Anne-Marie Adam, professeur émérite à l'université de Strasbourg

L'EXCURSION

- Le programme expérimental de reconstitution du bateau fluvial antique de Fontaine-sur-Somme (Picardie, Somme) par Stéphane Gaudefroy.
- SAMARA par Ludovic Moignet (Directeur du Parc).
- Une nouvelle maison gauloise pour SAMARA par Stéphane GAUDEFROY.
- Les apports et les limites de l'archéologie expérimentale, le cas de la reconstitution du fourneau à sel gaulois de Gouy-Saint-André (62) par Armelle Masse, Gilles Prilaux & Christine Hoët-van Cauwenberghe.

• L'atelier du verrier celte. Expérimentation des techniques de fabrication des bracelets en verre celtique à partir d'un bloc de verre antique provenant de l'épave des Sanguinaires A par Joëlle ROLLAND et al.

715

LISTE DES PARTICIPANTS

CONTRAINTES, TRANSFORMATIONS ET HÉRITAGES CINQ SIÈCLES D'ÉVOLUTION D'UN PAYSAGE RURAL AUX PORTES DE SAMAROBRIVA LA ZAC DE "LA CROIX DE FER", PRÈS D'AMIENS (SOMME)

Stéphane GAUDEFROY

CADRE DES INTERVENTIONS

Initiées en 1996 dans le cadre de l'aménagement d'un parc d'activités économiques par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens à la périphérie est de la ville, dans le département de la Somme, les recherches archéologiques sont devenues systématiques à partir de 1999 grâce à une politique volontariste des services prescripteurs de l'État, relayée par une collaboration avec l'aménageur et le soutien de la Commission Interdisciplinaire de la Recherche Archéologique. La ZAC, dite de "La Croix de Fer", s'étend sur les communes de Glisy, de Longueau et de Boves. À ce jour, 161 ha ont fait l'objet d'un suivi archéologique, avec une quinzaine d'opérations de diagnostics qui ont été suivies de dix opérations de fouille. L'extension de la ZAC est envisagée sur 110 ha supplémentaires (fig. 1).

Les décapages archéologiques ont permis d'ouvrir 18 % de la surface, 16 ha dans le cadre des tranchées de diagnostics, 13 ha dans le cadre des fouilles en surfaces continues qui vont de 4 000 à 27 000 m². Ces opérations successives, réalisées par les mêmes acteurs et avec un investissement scientifique inscrit dans la durée, autorise aujourd'hui à essayer de retracer l'histoire du peuplement de ce territoire, entre la fin du Néolithique et le IVe siècle de notre ère. La qualité de l'information est inévitablement inégale car les prescriptions ont privilégié les établissements à enclos au détriment des sites ouverts peu denses, caractéristiques des périodes anciennes. Pour cette raison c'est surtout l'occupation gauloise de La Tène moyenne et finale dont il sera ici question.

Afin de mettre à profit la chance de travailler sur le long terme et sur une surface étendue, et dans l'optique d'une analyse cohérente des gisements, l'homogénéité de traitement des sites a été recherchée. Dans la mesure du possible, selon les moyens alloués, les sites ont été fouillés intégralement, les fossés vidés entièrement, y compris les fossés en apparence stériles afin de rassembler les indices chronologiques les plus ténus. Une attention particulière a ainsi été portée

aux relations entre les fossés qui limitent les parcelles situées en périphérie des établissements afin de restituer la trame générale de l'implantation et les articulations entre les différents sites, dans l'objectif de restituer la genèse d'une planimétrie agraire. Les exemples sont nombreux pour montrer que le phénomène s'amorce bien avant l'époque romaine, et permet de dire que « la structuration des campagnes est un phénomène gaulois » (Chouquer 2005). Reste à appréhender les mécanismes de ces transformations.

UN TERRITOIRE NATUREL

La particularité topographique du secteur de l'intervention détermine un espace physique bien délimité, assimilable à un territoire naturel, où la mise en valeur par une communauté rurale peut s'envisager par des pratiques et des interactions homogènes avec le milieu sur une superficie d'environ 800 ha. Le paysage est en effet façonné par les rivières de l'Avre au sud et de la Somme au nord, qui se rejoignent en amont de la ville d'Amiens, et forment l'extrémité occidentale du plateau du Santerre (fig. 2). À cet endroit, le plateau est large de 2,3 km à 3,4 km et ses rebords surplombent au nord et au sud d'environ 25 m les fonds de vallées, humides et tourbeuses, avec 900 m de large pour l'Avre, 500 m pour la Somme. Au centre court une crête d'interfluve culminant à 65 m NGF. Vers la confluence, le plateau se termine en une longue pente douce d'environ 3 km pour un dénivelé d'une cinquantaine de mètres. Les rebords du plateau sont rythmés par d'étroits vallons secs formant des échancrures qui sont autant de chemins naturels d'accès aux vallées et qui ont eu un rôle structurant dans les choix d'implantation des sites.

La nature du substrat caractérise deux terroirs distincts : un au sud sur terrain crayeux et faible couverture végétale, un autre au nord sur terrain limoneux plus lourd, impliquant des potentialités agricoles différentes. Une autre mosaïque de terroirs était accessible sur les pentes et dans les fonds des vallées. Le substrat limono-crayeux du plateau donne par ailleurs d'excellents résultats

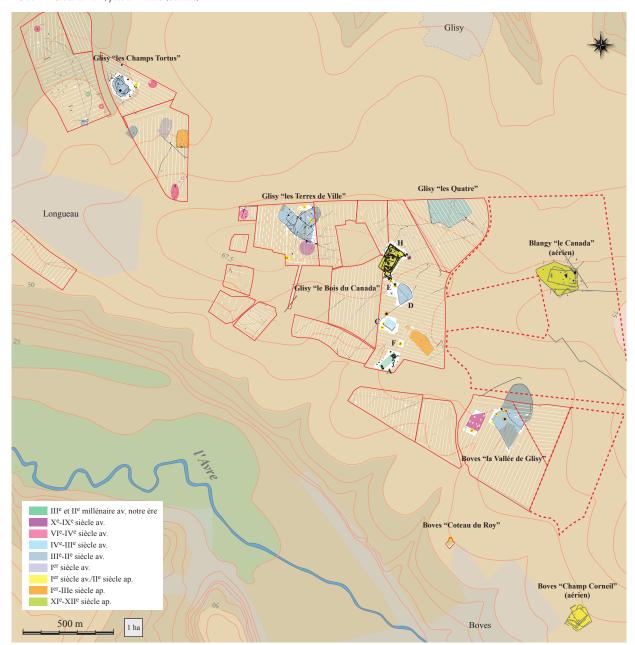
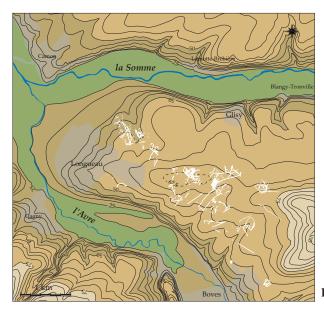


Fig. 1 - Synthèse des opérations archéologiques menées dans le cadre de la ZAC de "La Croix de Fer" entre 1996 et 2013, et extension envisagée.



en prospection aérienne et nous profitons de couvertures satellitaires détaillées qui complètent très avantageusement les diagnostics par tranchées, permettent de valider certaines hypothèses et de dépasser, dans une certaine mesure, les limites de la ZAC. Nos efforts pour restituer la logique de peuplement de cette extrémité de plateau sont évidemment tributaires de ces limites et ne peuvent préjuger de l'existence de sites majeurs pour l'histoire locale, notamment dans les espaces situés au nord, le long de la vallée de la Somme.

Fig. 2 - Cadre topographique et vestiges identifiés.

CADRE ARCHÉOLOGIQUE

La Somme est un fleuve côtier. Le secteur de l'intervention est situé à 65 km de l'estuaire, à Saint-Valery-sur-Somme. Le faible dénivelé du fleuve, environ 30 cm au kilomètre, permettait aux marées de pénétrer loin dans les terres, à 25 km de Glisy, et le large bassin versant crayeux alimentait de manière régulière la rivière qui ne devait pas connaître un étiage interdisant la circulation des bateaux (Hubert 2001). Le secteur de la confluence, au carrefour d'importantes voies de communication et peut-être comme verrou de l'accès maritime et de la route vers l'Angleterre, avait donc une importance stratégique.

sites archéologiques La carte des particulièrement riche, d'une part grâce aux prospections aériennes de Roger Agache, et surtout, à partir de 1993, avec le suivi archéologique de trois autoroutes et de plusieurs zones d'activités situées dans la couronne amiénoise (MALRAIN et al. 2005; Buchez 2011a et b ; gaudefroy 2011 ; Bayard & Lemaire 2014). Le site de Ribemont-sur-Ancre est situé à 16 km, en amont de la vallée de la Somme. Créé au milieu du IIIe siècle avant notre ère (enclos et trophée), puis réaménagé dans le courant du I^{er} siècle (enclos cultuel), évoluant ensuite en temple à l'époque gallo-romaine (Fercoq du Leslay 2000), ce site accompagne l'histoire des sites identifiés dans la ZAC. Plus près, à Thésy-Glimont, distant de 6 km, en bas de versant tout proche de l'Avre, c'est une découverte inattendue qui a été faite récemment, de fosses associant cadavres humains et animaux, à proximité d'un sanctuaire, en contexte La Tène finale (Le Béchennec ce volume).

L'antériorité indigène de la plus grande cité gallo-romaine du nord de la Gaule, *Samarobriva*-Amiens, n'est pas à ce jour validée par les découvertes archéologiques, qui montrent une présence militaire dans le cours du dernier tiers du I^{er} siècle avant notre ère, et le développement d'un centre urbain à partir des réformes d'Auguste et en lien avec la création d'un réseau routier par Agrippa à partir de 19 avant notre ère (BAYARD & MASSY 1983). La zone d'intervention est ainsi bordée par les voies Amiens/Saint-Quentin au nord et Amiens/Soissons au sud (BAYARD & LEMAIRE 2014, p. 150).

Tel qu'il le relate dans ses *Commentaires sur la Guerre des Gaule*, César marche sur les Ambiens en 57 avant notre ère, après avoir soumis les Bellovaques. Il n'évoque alors pas cette cité. Il pourrait donc encore ne s'agir que d'un lieu de passage, un pont ou un gué, signalé par un toponyme gaulois (BAYARD & MASSY 1983, p. 39). C'est à la fin de l'année 54 que César, au retour de l'expédition de Bretagne, donne pour la première fois le nom de *Samarobriva*, où il réunit l'assemblée des Gaulois au mois d'octobre

(B.G. V., 24, 1), puis l'y convoque une seconde fois en avril 53. Pendant l'hiver il a « résolu d'hiverner lui-même aux environs de *Samarobriva* avec trois légions dont il forma trois quartiers » (B.G. V., 53, 3), et ordonna à ses lieutenants « de faire des levées » (B.G. VI., 1, 1).

Les quatre ou cinq *oppida* qui jalonnent la vallée, densité étonnante, sont peut-être à rapprocher de cette présence militaire. Celle-ci est confirmée à "La Chaussée-Tirancourt", situé à 18 km en aval de la zone d'intervention, où les sondages archéologiques menés sur les portes (Brunaux *et al.* 1990; Fichtl 1995) ont montré une fréquentation postérieure à la Guerre des Gaules (-40/-15), vraisemblablement en lien avec le cantonnement de troupes pour assurer le contrôle de peuples belges qui jusque dans le dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère remettent en question l'autorité romaine.

NÉOLITHIQUE, ÂGE DU BRONZE, PREMIER ÂGE DU FER

En dehors d'un mobilier lithique erratique rencontré en surface des labours, les traces d'occupations les plus anciennes appartiennent à un habitat du Néolithique final, attribuable au troisième millénaire (fig. 3, site A; Frédéric Joseph, inédit). Il s'agit de deux longues bâtisses construites sur tranchée de fondation continue et poteaux de faîtière, distantes d'une centaine de mètres et implantées en bordure d'un vallon sec sur le versant sud du plateau. Des tessons et des pièces lithiques attribuables à la Préhistoire ont été rencontrées ça et là sur la ZAC dans quelques petites fosses, souvent de simples cuvettes, sans qu'il soit possible de reconnaître une organisation. Une dizaine de fosses étroites et profondes présente la morphologie des structures dites à profil en « V, Y ou W » (Achard-COROMPT et al. 2011) interprétées comme des pièges destinés à la chasse du grand gibier.

L'âge du Bronze n'est illustré que par une incinération, découverte dans une tranchée de sondage ; il n'y a pas eu d'intervention complémentaire. C'est à partir du Bronze final que la présence humaine se fait plus perceptible. Tels qu'ils ont été reconnus, les sites de cette période se limitent à des silos et à des fosses fournissant le matériau de construction et, ceux du premier âge du Fer, à ces seules fosses d'extraction (GAUDEFROY et al. 2000; GAPENNE 2013), mais aucun plan de bâtiment n'a pu y être identifié. C'est seulement grâce à un décapage étendu lors de la fouille d'un établissement laténien qu'un ensemble d'une vingtaine de fosses et de silos, de 1 à 3 m³ de capacité, a fourni l'image de petites unités d'habitation à structuration lâche distribuées sur plus d'1 ha, plus précisément datées des Xe-IXe siècle (Gaudefroy et al. 2000; Buchez 2011a, p. 165). L'analyse permet de supposer qu'il s'agit alors pour cette période,

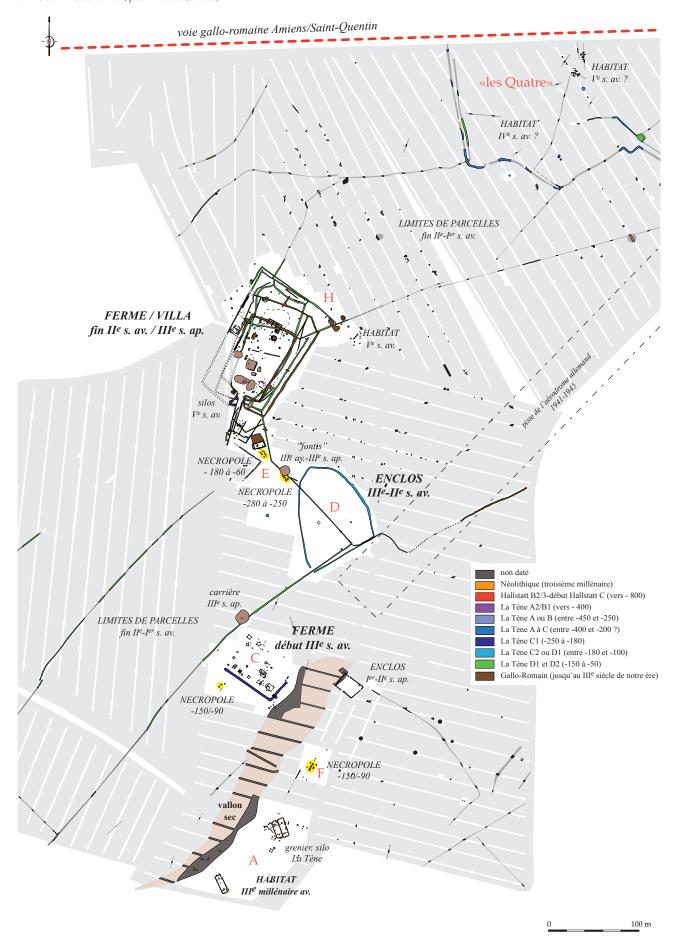


Fig. 3 - Détail du secteur de plus forte concentration d'occupations.

comme par exemple dans La Plaine de Caen (FICHET DE CLAIRFONTAINE & MARCIGNY 2014), du déplacement d'habitats sur un même territoire, sans doute en lien avec la rotation des cultures.

Les analyses polliniques et carpologiques montrent des spectres très diversifiés (céréales, légumineuses et oléagineux) qui « témoignent d'une polyculture pratiquée au moins depuis l'âge du Bronze, qui a créé un paysage en mosaïque où alternent petits champs, pâtures, bois et zones humides » (BLANCQUAERT et al. 2012).

À Glisy, les silos servent classiquement de dépotoirs. La relative abondance d'outils en os et en bois de cerf découverts dans les rejets montre une économie utilisant les ressources locales. Des objets interprétés comme ustensiles liés à la pêche, lests en calcaire, aiguilles en os servant à ramender les filets, indiquent que l'on pratiquait la pêche en contrebas du plateau. Les nombreux ossements d'animaux attestent l'élevage et la consommation du porc, du cheval, des chèvres, des moutons et du bœuf. Les dépouilles de quelques très jeunes enfants ont été rejetées dans les mêmes dépotoirs.

LA TÈNE ANCIENNE

Les témoins d'occupations deviennent plus nombreux à partir du Ve siècle et surtout au IVe siècle, mais dans la forme restent comparables à la période précédente. Les sites sont peu étendus et se réduisent toujours à des silos, souvent juxtaposés, dont les capacités de stockage vont de 1 à 2 m³. L'un d'eux a livré des restes de poisson. Aucune construction n'est identifiée.

C'est seulement au début du IIIe siècle, dans le courant de La Tène B2, qu'apparaît un petit hameau ouvert (Boves "La Vallée de Glisy" ouest ; Gaudefroy 2014a). Il rassemble huit bâtiments d'orientation nord-ouest/sud-est, distribués sans ordre sur une surface d'un demi-hectare (les limites de l'occupation ne sont pas certaines). On compte un bâtiment de type grenier sur quatre poteaux de 6 m², quatre bâtiments de plan quadrangulaire de 13 à 28 m² à quatre poteaux corniers, une ou deux constructions à parois porteuses déportées d'environ 50 m², identifiables à leurs poteaux marquant les portes écartés du module porteur, et une construction moins identifiable avec poteaux et sans doute tranchée de fondation. Trois silos sont aménagés au milieu des constructions. Le plus grand atteint 2,20 m de profondeur sous le labour et 2,20 m de diamètre au niveau du fond ; la capacité de stockage est estimée à 4 m³, valeur qui reste en deçà des plus grosses structures de stockage identifiées dans la région (entre 5 et 7 m³ à Cizancourt "La Sole des Galets" et Harbonnières "Le Fond de Warcourt" sur l'A29 est ; Buchez 2011a, p. 167). La contenance des silos d'un même site varie parfois du simple au triple. Cette variabilité, fréquemment observée, révèle des gestions différentes des stocks, sur le court ou le plus long terme, sans doute dans l'optique de dégager des surplus, et témoigne aussi de techniques agricoles spécifiques notamment dans la gestion des semis (Gransar 2000). On signalera une structure complètement isolée, non datée, de morphologie évoquant un silo, mais d'une capacité de 13 m³.

Sur le site de Boves, les rejets détritiques sont rares et témoignent d'habitudes d'évacuation des déchets à l'extérieur de l'habitat. Les maigres restes ne fournissent pas de renseignements sur les activités pratiquées ni sur le statut des habitants du site, que l'on qualifiera de petite unité d'exploitation agricole. Ces unités, peu étendues et généralement mal cernées du fait des limites imposées à leur reconnaissance, ont souvent été identifiées sur les tracés linéaires de la région et on retiendra comme exemple l'habitat de Ham "Le Bois à Cailloux" 2, occupé sur une courte durée, peut-être une génération, et interprété comme une unité d'exploitation, rassemblant une construction rectangulaire de 35 m² (habitation ?) et un petit grenier, autour desquels se distribue une douzaine de silos (Barbet & Buchez 2005).

Dans la région ce n'est toutefois pas la seule forme d'occupation existante. À la même période existe un type de site reconnaissable à la présence d'un fossé puissant, dépassant les 2 m de profondeur, à profil en V, au tracé erratique, sinueux par endroits, très rectiligne à d'autres, qui ne se referme pas en enclos, et daté, malgré l'indigence des restes associés, dans une fourchette fin Ve-IVe siècle avant notre ère (Gaudefroy 2011). Un tel fossé a été suivi sur près de 500 m à Glisy dans le cadre d'un diagnostic réalisé sur une parcelle de 12 ha (fig. 3, Glisy "Les Quatre"; GAUDEFROY et al. 2013b). Les fossés se poursuivent au-delà des limites de l'intervention et une entrée en forme de corridor a été mise au jour¹. On connaît trois sites similaires dans un rayon de 13 km. Même si des structures d'habitat sont voisines de ces fossés, des silos notamment, la fonction de ces sites n'est pas connue. L'analyse de la faune met en avant la consommation des caprinés, là où ordinairement les porcs arrivent en tête, ce qui traduit un modèle de production/consommation très différent des sites ruraux de cette période, et pour toutes les espèces l'étude montre par ailleurs une consommation préférentielle d'animaux plus jeunes que la moyenne habituellement enregistrée, signe d'une alimentation de qualité (GAUDEFROY & YVINEC 1997). La main d'œuvre nécessaire au creusement de tels ouvrages relève en tous cas d'un travail communautaire et, à ce stade de l'analyse, l'hypothèse d'une limite de territoire est discutée.

^{1 -} La fouille du site a été réalisée en septembre 2014 par la société *Archéodunum*.

L'habitat ouvert et lâche reste malgré tout la forme d'occupation constituant le substrat de l'occupation humaine du territoire jusque la fin de La Tène ancienne. C'est donc à partir de finages déjà existants, morcelés et étendus, que vont ensuite se développer les grands établissements à fossés au début de La Tène moyenne, révélateurs d'un système agraire interconnecté d'une plus grande complexité. L'évolution de la céréaliculture qui est notée à la fin de La Tène ancienne dans la région (ZECH-Matterne 2014), avec le remplacement de l'orge par les blés vêtus (amidonnier et épeautre), constitue peut-être l'un des facteurs de ces changements. Malheureusement le secteur de Glisy n'est pas propice à la conservation des macrorestes, la craie du substrat ayant une action de broyage, et toutes les tentatives d'analyse ont donné des résultats de faible intérêt qui n'alimentent pas la problématique.

Les mécanismes de la transformation vers cette nouvelle forme d'occupation du sol sont difficiles à appréhender car la trame réelle des sites anciens reste méconnue, la découverte de ces sites à faible densité de structures étant, ici comme ailleurs, rarement suivie de fouille. Il faut par ailleurs disposer d'une chronologie fine pour identifier les seuils et les ruptures. Un exemple de cette mutation est fourni par une série de diagnostics réalisés dans le cadre de la ZAC du "Val de Somme" à Villers-Bretonneux, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Glisy, qui témoignent là aussi d'un secteur densément occupé et où une rupture dans le peuplement est notée à la charnière de La Tène ancienne et moyenne (Buchez 2011a, p. 191).

UN PREMIER SITE À FOSSÉ À LA FIN DE LA TÈNE ANCIENNE

À Glisy, l'émergence d'une nouvelle forme d'occupation du sol est sans doute à l'œuvre dans le site contemporain, ou peut-être de peu postérieur du hameau de Boves, situé à 650 m au nord-est, Glisy "Les Quatorze" (site C), fréquenté vers la fin de La Tène B2 et abandonné au début de La Tène C1 (fig. 3; GAUDEFROY 2015b). Il diffère radicalement des sites ouverts par la présence d'une enceinte fossoyée, par la densité des constructions et par une organisation rigoureuse que l'on peut qualifier de planifiée (fig. 4). La ferme de 3 000 m² est bordée sur deux côtés par un large fossé taillé dans la craie, d'une profondeur restituée d'1,60 m, doublé d'un talus situé à l'extérieur ; la présence d'une porte en bout de fossé suggère qu'une clôture prolongeait l'enceinte (haie ?) ; une passerelle enjambait le fossé dans l'angle de l'enclos. Onze bâtiments, dont cinq montrent une reconstruction au même endroit, sont distribués autour d'une cour, ordonnés selon des critères fonctionnels (stockage, annexe, habitation).

On dénombre neuf plans de petites constructions à quatre poteaux porteurs, d'une surface comprise entre 3,6 et 6,8 m², de plan systématiquement

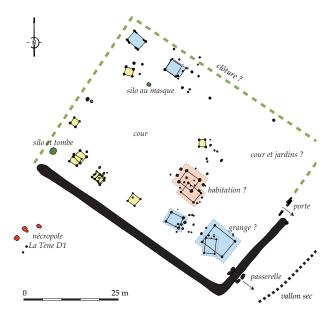


Fig. 4 - Glisy "Les Quatorze" (site C).

quadrangulaire, assimilable à des « greniers » même si sous ce vocable peut se cacher d'autres constructions légères, depuis le simple appentis jusqu'au bâtiment d'usage plus spécifique, poulailler par exemple (GAUDEFROY 2011). Deux constructions de plan rectangulaire, de 13 et 17 m², sont alignées dans l'angle nord du site ; la plus grande connaît trois phases d'aménagement. À l'opposé du site, dans l'angle sud, deux constructions partagent un plan similaire, caractérisé par la présence d'un couple de poteaux situé en dehors du module porteur à quatre poteaux, qui permet de proposer une élévation dont la paroi périphérique faiblement ancrée dans le sol, sur sablière, supporte le poids de la toiture. Si la taille de ces bâtiments est semblable, avec 26 et 28 m², l'orientation nord-sud de l'un deux s'affranchit radicalement de l'orientation dominante sur le site. Sur l'emplacement de ce bâtiment est d'ailleurs érigée, avant ou après, une construction de plan similaire, mais beaucoup plus grande, de 84 m², que position et taille incitent à interpréter comme une grange.

La position centrale de l'établissement est occupée par un bâtiment, reconstruit entièrement une fois presque à la même place et suivant un plan identique, caractérisé par un module porteur à quatre poteaux, et deux couples de poteaux déportés, interprétés comme des portes, situés en façade nord-ouest et sud-est. La chronologie des deux phases de construction n'est pas connue. Les superficies estimées sont de 35 et 49 m². Ces constructions sont interprétées comme la résidence principale de la ferme², même si la présence de deux portes opposées pourrait aussi s'expliquer par des besoins en lien avec l'agriculture (séchage du fourrage, circulation d'un chariot ?).

^{2 -} Le bâtiment le plus grand a été reconstitué sur le Parc archéologique de *Samara* (Somme) en 2014 (GAUDEFROY, ce volume).

Les creusements sont rares sur le site. On ne compte aucune fosse atelier et pas de fosses d'extraction puisque l'on est dans la craie. Le matériau servant au torchis a pu être collecté dans le vallon sec situé à quelques dizaines de mètres. Cette ressource pourrait être un élément déterminant dans le choix de l'implantation, en même temps qu'une voie d'accès direct à la vallée de l'Avre.

À la différence des gisements plus anciens, on ne compte sur ce site que deux silos, encore que pour l'un, aménagé dans le fond en une forme rectangulaire atypique, la question d'un creusement à vocation cultuelle (autel creux ?) soit grandement discutée. Dans les deux cas, ces structures ont accueilli des manifestations à caractère cultuel, avec le dépôt du corps d'un enfant d'un côté et de l'autre des « rejets » de mobilier céramique et de faune qui apparaissent en lien avec une consommation communautaire. La particularité de ce dépôt est renforcée par la présence de deux clous de fixation d'umbo de bouclier et surtout par un masque facial humain partiellement carbonisé, portant des traces de coups et peut-être même de sciage, reste qui renvoie localement à des contextes cultuels comme Gournay-sur-Aronde et Montmartin (Oise).

Les axes établis par le tracé du fossé sont les axes dominants qui survivent jusque dans la dernière occupation des lieux, au IIIe siècle de notre ère (fig. 3). Cette orientation de la trame parcellaire émerge donc à Glisy vers le milieu du IIIe siècle avant notre ère et constitue un héritage prégnant. Les déterminismes qui aboutissent à cette forme d'occupation sont complexes et reposent sans doute tout autant sur des critères physiques (orientation des vents dominants, course du soleil, axes naturels de cheminement, topographie) que sur des choix sociaux, ces derniers étant les plus difficiles à établir. Il est à noter que cette première occupation enclose affecte une forme géométrique et orthogonale et que la matrice n'a pas la complexité que l'on connaît ailleurs dans la région. Ce qui frappe d'ailleurs dans ce site c'est son évidente planification, en rupture avec les formes d'occupations antérieures, qui suggère la projection au sol d'un modèle d'organisation prédéterminé.

Ce site apparaît aujourd'hui comme un îlot au milieu d'une étendue ouverte car aucune trame parcellaire contemporaine n'a pu être associée, même si la présence à moins de 20 m d'une limite de parcelle, orientée de la même manière, est à noter. Pourtant, si aucun réseau de fossés n'a fossilisé le tissu viaire et parcellaire, il est vraisemblable qu'il existait au moins sous la forme de rideaux de végétation. Le fossé du site C se prolongeait en tous cas par une clôture hors sol. Dans cet environnement ouvert, où des zones de boisement mixtes côtoient des massifs forestiers de type chênaie-hêtraie (Pernaud 1997), la haie devait avoir un rôle capital dans la gestion

des ressources en bois, pour la cuisine, le chauffage, également certains bois d'œuvre, pour fournir aussi une nourriture d'appoint avec de nombreux fruits sauvages (attestés par la carpologie), et comme niche écologique pour de nombreuses espèces animales et végétales utilisables.

DES TOMBES POUR S'APPROPRIER LE TERRITOIRE

La cinquantaine de tombes identifiée dans le cadre de la ZAC est distribuée en onze nécropoles, groupant de 2 à 7 tombes, plus six tombes isolées et trois en silos. Une seule nécropole est physiquement reliée à un établissement, à l'intérieur d'un enclos, les autres sont constituées en petits lots, couvrant au maximum 150 m², qui apparaissent aujourd'hui déconnectés d'un site d'habitat, en position satellite. À cause de cette configuration, et avec des tranchées de sondage distantes de 20 m, il est certain que des espaces funéraires échappent à nos recherches.

Les tombes les plus anciennes sont datées de La Tène B2, donc contemporaines de l'occupation du site C, un peu moins de 200 m séparent les deux sites, mais aussi de groupes de silos distants d'une centaine de mètre (fig. 3, site E sud, Glisy "Le Bois du Canada"; PINARD 2014a). Dans la nécropole, trois inhumations (un homme de moins de 40 ans d'environ 1,70 m et deux enfants de moins de 5 ans) et trois incinérations (deux adultes et un indéterminé) sont groupées sur un espace de 8 m de long et 3,50 m de large, avec une orientation dominante nord-ouest/sud-est. L'inhumation masculine est celle d'un guerrier avec son bouclier posé sur le ventre et dont subsiste l'umbo bivalve. Le recrutement des individus, avec 42 % d'enfants, reflète un schéma de mortalité d'une population dite « naturelle », mais concernerait alors une très petite communauté.

Attestées depuis La Tène B1-B2 jusqu'à La Tène D1-D2, les tombes à armes restent rares en Picardie, avec moins de 2 % (Buchez 2011b, p. 310 et tab. XI). Dans ce contexte la tombe de guerrier de Glisy apparaît remarquable. Au-delà de cet aspect militaire, si le mobilier associé n'affiche pas de caractère fastueux, avec trois vases, l'offrande constituée de plusieurs pièces de viande de bœuf est tout de même inhabituelle (Auxiette, dans Pinard 2014a, p. 63), et la fosse sépulcrale particulièrement surdimensionnée, avec 2,45 m de long et 1,30 m de large, laisse envisager le dépôt de mobiliers en matière périssable.

L'implantation de cette nécropole à l'écart de l'habitat répond sans doute à une volonté d'occuper ou de borner le terrain, suivant un schéma bien identifié en Picardie (Desenne *et al.* 2009). Mais le choix de sa localisation pourrait être également lié à la présence d'une anomalie géologique. En effet,

un effondrement du sol, appelé « fontis » (Poitout & PIRAUD 2003), avoisine les tombes, à tel point qu'il est possible que certaines aient été détruites ultérieurement du fait de l'élargissement de la dépression. S'il ne s'agit pas d'une coïncidence et bien d'un choix, cette implantation pourrait être en lien avec les croyances celtes et la communication avec les divinités chtoniennes. Par la suite, ce secteur apparaît en tous cas comme une zone de cheminement reliant des espaces habités, un fossé borde la zone, et de nouvelles tombes sont implantées à une trentaine de mètres des précédentes (fig. 3, site E nord). Cette fois sept incinérations sont installées, quatre adultes et trois enfants, mais sur un laps de temps beaucoup plus long, entre La Tène C1-C2 et La Tène D2, soit sur une durée d'environ un siècle. Cet axe marque donc un élément fort et structurant du paysage, pérenne puisque cette voie conduit ensuite à la ferme de La Tène finale qui deviendra à la période galloromaine, une villa (fig. 3, site H).

VERS UNE CONSTRUCTION DU PAYSAGE À PARTIR DE LA TÈNE C1

À partir de La Tène moyenne, les établissements ceinturés d'un fossé sont la norme de l'occupation. Pour la période allant de La Tène C1 à La Tène D1, au moins trois sites se côtoient³. Leurs histoires sont différentes et témoignent de préoccupations et de rôles différents, peut-être complémentaires. Une constance toutefois est l'aspect plus « brouillon » des formes de ces sites qui tient à la succession d'agrandissements, de refontes, parfois même du renouvellement complet de l'implantation avec l'apparition d'orientations nouvelles, à un rythme soutenu. Ces modifications rapides donnent le sentiment d'une impréparation et d'une gestion au jour le jour des exploitations. En réalité, rapportés à la durée des phases, de quelques décennies à moins d'un siècle, ces « tâtonnements » qui s'échelonnent dans le temps révèlent sans doute des changements dans les activités et la recherche d'un façonnage spatial mieux adapté aux types de production. La datation fine des séquences est compliquée par un mobilier provenant généralement des dernières séquences du colmatage de la structure, qui date donc un moment où le fossé a perdu sa fonction première, de drain, de limite ou de contention.

Le développement de ces fermes a pour corollaire le découpage des espaces intermédiaires en parcelles qui se rejoignent. Ce processus de « continentalisation », c'est-à-dire la formation d'un tissu continu, correspond au développement plus systématique d'une planimétrie rurale composée de parcelles et de chemins (Chouquer 2005).

Le point le plus élevé à cette extrémité du plateau, qui correspond aussi à une position centrale entre les deux vallées, est occupé par un vaste établissement créé dans le courant de La Tène C1 (fig. 1, Glisy "Les Terres de Ville" ; GAUDEFROY et al. 2000). Ce site étonne par l'ampleur du réseau fossoyé et le soin apporté à l'aménagement de certains fossés, qui apparaît comme les signes extérieurs de richesse des propriétaires. Son histoire est complexe comme en témoignent les nombreuses reprises des tracés des fossés et les modifications qui bouleversent en profondeur le découpage de l'espace ou introduisent des changements plus subtils.

Dans un premier temps, l'enclos rectangulaire de 130 m de long sur 80 m de large, est accolé à un autre enclos de plan trapézoïdal, aménagé dans une pente. La surface est alors de 1,7 ha. Une interruption de 15 m de large, dans le fossé en V à fond plat de plus de 2 m qui marque la limite sud et qui fait face à la vallée de l'Avre, forme alors l'accès principal. De là, part un linéament de fossé d'une centaine de mètres, probable bordure du chemin qui mène à une nécropole de sept incinérations. Dans une seconde phase l'extension des fossés porte la superficie du site à 2,3 ha, chiffre remarquable comparé au corpus de sites régionaux. Les limites extérieures de la ferme mesurent alors 210 m de long mais l'espace est plus morcelé qu'auparavant : des tronçons de fossés sont abandonnés tandis que d'autres sont modifiés ou créés pour enclore de petites parcelles occupées par des fosses d'extraction de limon et des silos. Cinq bâtiments sont répartis en différents lieux du site, sans ordre. Ils couvrent entre 26 et 58 m². Si les rejets domestiques effectués en vis-à-vis de certains bâtiments permettent de supposer qu'il s'agit de lieu d'habitation, l'absence de rejet près d'autres constructions suggère des remises ou des abris pour les animaux. La dernière phase d'aménagement du site témoigne d'un remarquable et curieux repli de l'occupation. Ne subsiste plus alors qu'un espace de 2700 m², ceint d'un fossé profond, dépourvu d'interruption, où l'on accède par une passerelle

Le volume des rejets détritiques, tant céramique (89 kg) qu'osseux (118 kg), est très nettement supérieur aux volumes présents dans les autres sites, alors même que la durée de l'occupation est jugée courte (moins de deux générations), ce qui pourrait révéler des phases de nettoyage avec colmatage avant reconstruction.

À 1500 m de là, au sud-est, implanté dans le fond d'un petit vallon qui conduit à la vallée de l'Avre, se développe un autre très vaste enclos (fig. 1, Boves "La Vallée de Glisy"; Gaudefroy *et al.* 2014a). À l'origine de la fondation, vers la fin du III^e siècle, on trouve un « monument funéraire simple » (Gransar & Malrain 2009), incinération couverte d'un

^{3 -} Un ensemble de trois enclos juxtaposés que le diagnostic date entre La Tène C et le Haut-Empire n'a pas fait l'objet de prescription de fouille (LASCOUR 2009).

bâtiment de 6 m², bordé sur deux côtés d'un fossé, qui occupe une situation topographique privilégiée en bordure de plateau, non loin du hameau de La Tène B2 décrit plus haut. Ce « mausolée » semble posé là comme l'affirmation d'une propriété. Si la taille de la fosse sépulcrale est supérieure à ce qui se pratique habituellement (1,90 m de côtés et 0,50 m de profondeur), le mobilier n'a pourtant rien d'exceptionnel. Mais, comme il n'y a pas de mobilier métallique alors que ce type de monument contient ordinairement, notamment éléments du foyer (chaudron, crémaillère, landiers), il est possible qu'un pillage ait eu lieu peu après la mise en terre. Cette hypothèse est accréditée par la présence au-dessus de la fosse d'un amas de 235 kg de rognons de silex, restes d'un tertre qui a servi à sceller la tombe. Environ un demi-siècle plus tard, une seconde incinération, plus ordinaire, est installée près de la première, peut-être pour réaffirmer la mainmise sur ce territoire.

Cet espace funéraire est situé dans l'alignement de l'entrée principale de la ferme, à 200 m de là, dont l'accès est bordé par des fossés où s'alignent trois incinérations. La composante funéraire en lien avec le site est ici plus qu'ailleurs étroitement liée aux espaces de circulation. Un autre espace funéraire, rassemblant six incinérations, est ainsi installé près de l'entrée dans un angle de l'enceinte, mais côté extérieur. Enfin deux individus ont été inhumés de manière isolée, l'un dans le fossé d'enceinte au moment de son abandon, toujours près de l'entrée, et l'autre dans une fosse creusée en limite de l'établissement.

L'établissement est constitué par une enceinte de 2,5 ha, de forme elliptique, dont seulement un cinquième de la surface interne a été pour l'instant reconnu archéologiquement, le reste étant identifié par des survols aériens. La partie fouillée abrite cinq bâtiments sur poteaux (de 7 à 19 m² et un de 70 m² à parois porteuses déportées) et un puits, mais aucun silo. Une seconde entrée située du côté oriental de l'enceinte est marquée par des fossés doubles. À l'extérieur de l'enceinte, un linéament de fossé qui s'articule avec les fossés encadrant l'entrée principale détermine une parcelle d'1,9 ha. Une seconde parcelle d'une surface équivalente a été identifiée de l'autre côté de l'entrée ce qui porterait l'ensemble de l'exploitation à plus de 6 ha. Les rejets détritiques présents dans les structures d'habitat sont particulièrement réduits, 13 kg de céramique et une centaine de restes de faune correspondant à du mobilier résiduel capturé accidentellement. La datation de la fréquentation du site est surtout fondée sur les mobiliers des dépôts funéraires qui s'échelonnent entre La Tène C2 et La Tène D2a et se concentrent principalement sur La Tène D1. L'occupation gauloise semble s'interrompre dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère.

Parmi la dizaine d'établissements reconnus dans le secteur, le site fouillé à Boves occupe une place singulière. Il est le plus grand des enclos, a une durée d'occupation longue mais est parmi les plus « pauvres », alors que parallèlement il a livré les ensembles funéraires qui comptent parmi les plus riches.

À l'opposé de ce site, à 2700 m au nord-ouest, est implanté dans le même temps le plus atypique des sites du secteur (fig. 1, Glisy "Les Champs Tortus"; Gapenne 2013). Il est localisé de manière inhabituelle dans le fond d'un petit vallon, qui débouche 1 km plus loin sur la vallée de la Somme, 25 m en contrebas. Deux phases d'aménagement se succèdent, à La Tène C2 puis à La Tène D1, de manière brutale. La première phase est caractérisée par un enclos curviligne principal sur lequel se greffent plusieurs petits enclos, le tout ne dépassant pas 7000 m². L'entrée du site affecte un caractère monumental avec un corridor d'accès, précédé de fossés formant un entonnoir, et barré en deux endroits par des portes. À cette conformation étonnante pour un habitat rural, s'ajoute la présence exceptionnelle d'une petite dizaine d'armes (au moins cinq boucliers, deux fourreaux, peut-être une épée) amassées dans les fossés de part et d'autre de la porte extérieure, et un crâne de cheval, suggérant l'existence d'un trophée. Les traces apparentes de mutilation sur les umbos conduisent à rapprocher cette découverte des pratiques connues dans les sanctuaires. Deux grands bâtiments d'environ 100 m², dont un à paroi périphérique construite sur tranchée de fondation, occupent l'enclos central. Dans les fossés les rejets céramiques abondants (4 500 tessons, 355 NMI) montrent une vaisselle peu fragmentée, fréquemment renouvelée ; une activité de forge est attestée. Les restes d'une centaine de porcs, une cinquantaine de caprinés (surtout des moutons), une vingtaine de bœufs, des chevaux, des chiens sont les reliquats d'une consommation carnée (estimée à plus de 13 tonnes ; 3 233 restes, 92 kg) éloignée de l'image traditionnelle domestique, d'autant qu'une grande part des animaux sont abattus jeunes avant leur optimum pondéral (Auxiette, dans Gapenne 2013).

À La Tène D1, le site connaît un remaniement complet, suivant une nouvelle orientation, avec la surimposition d'une entrée « en touche de palmer » prolongée par des fossés qui s'interrompent curieusement, comme si les aménagements n'avaient pas été achevés, et qui ne permettent pas de restituer un enclos. Les rejets sont cette fois particulièrement réduits (252 tessons, 30 NMI; 5 kg de reste de faune).

La position de ce site semble avoir un caractère stratégique sur le chemin qui mène de la vallée de la Somme, artère principale de circulation, aux exploitations agricoles du plateau. Le volume et la qualité du mobilier présent dans les structures, l'aménagement de la porte, digne d'une fortification, le bâtiment au plan hors norme enfin, pourraient être en lien avec un site où s'exerçait un contrôle des personnes et des biens (péage, place de marché?). Le soudain abandon du site et son remplacement par une tout autre forme d'occupation, plus ordinaire, pourrait alors résulter d'une remise en question des cadres établis, vers le milieu du IIe siècle avant notre ère, et la volonté de faire disparaître du paysage ce point de passage.

À côté de ces trois sites, où la dimension habitat est bien présente, un enclos de 6500 m², qui prend la forme d'un ovale tronqué, quasiment dépourvu de structures, détonne (fig. 3, Glisy "Le Bois du Canada", site D; GAUDEFROY et al. 2014b). L'enceinte de 102 m par 74 m est limitée par un fossé d'inégale profondeur (0,40 à 1,20 m), seulement interrompu à un endroit et ménageant une large entrée de 5,50 m. L'espace interne n'est occupé que par un petit bâtiment sur quatre poteaux, un silo et deux fosses dont la contemporanéité avec le fossé de l'enclos n'est pas assurée. Le mobilier issu du fossé se résume à un peu plus de 300 tessons céramiques pour un poids d'1,5 kg, une poignée d'ossements, et une pointe de javeline en fer. La rareté des rejets et la forme de l'enclos conduisent à envisager une vocation exclusivement agro-pastorale. L'enclos est antérieur au parcellaire qui se développe a cet endroit à partir de La Tène D1, en lien avec le site H (fig. 4). On remarque que le seul segment linéaire

du site D fixe une limite qui est ensuite reprise par le fossé d'une vaste parcelle, ce qui révèle donc une limite forte et un espace contraint. On relève d'autre part que la position de l'enclos curviligne coïncide avec l'extrémité de la parcelle postérieure, et plus exactement avec un angle, ce qui semble constituer un point nodal dans le paysage et vraisemblablement depuis la fin de La Tène ancienne puisque c'est là qu'est localisée la nécropole au guerrier (site E sud).

DE LA FERME INDIGÈNE DE LA TÈNE FINALE À LA VILLA GALLO-ROMAINE

C'est apparemment dans le troisième quart du deuxième siècle avant notre ère que le paysage change, les sites anciennement occupés semblent dès lors tous abandonnés. Les analyses anthracol ogiques régionales, confirmées à Boves (Coubray, dans Gaudefroy et al. 2014a), font état, à partir de La Tène finale et jusqu'au Bas-Empire, du recul des végétations forestières de type hêtraie-chênaies au profit des faciès de dégradation du couvert végétal, avec le développement de taillis de substitution (frêne, fruticées à Rosacées et à Fabacées), qui correspond à une période de profonde anthropisation.

C'est dans cette dynamique qu'émerge un établissement, dont on perçoit les prémices à La Tène D1, et qui rompt avec les occupations précédentes par la régularité de son plan et son devenir (fig. 3, Glisy "Le Bois du Canada", site H; GAUDEFROY *et al.* 2015a). Le plan de la ferme initiale, est un grand

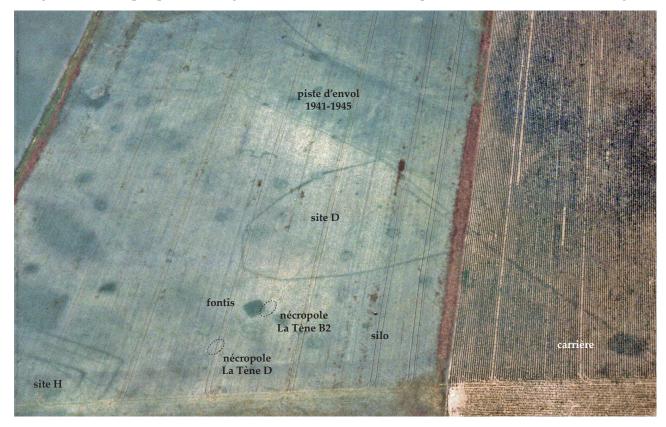


Fig. 5 - Vue aérienne dans le secteur du site D montrant la concordance de l'enclos curviligne avec les limites de parcelles postérieures (cliché Alain BOUCHER).

rectangle de 135 m par 67 m, ceinturé par un double fossé. L'entrée « en touche de palmer » est aménagée sur le petit côté sud et donne accès à une première cour de 3 800 m², accolée à un second enclos de 1800 m² bordé d'un fossé entièrement continu, sans accès identifiable. La présence de quelques poteaux, largement détruits par l'occupation postérieure, signale l'existence d'un bâtiment principal en bois et torchis. Cette première phase d'occupation connaît plusieurs réaménagements avec des reprises et des modifications des tracés des fossés. De longs fossés de limites de parcelle, suivis sur plusieurs centaines de mètres, convergent vers l'établissement et s'accrochent aux angles extérieurs de l'enceinte, donnant l'impression d'un développement rayonnant autour de la ferme. Cette forme du parcellaire pourrait être adaptée à un système agricole qui privilégie l'alternance des cultures céréalières d'hiver et des jachères labourées régulièrement de manière à restaurer la fertilité et éliminer les mauvaises herbes, tel que le reconstituent les analyses paléoenvironnementales (ZECH-MATTERNE et al. 2013).

C'est au tournant de notre ère, sans que l'on parvienne à déterminer un hiatus dans l'occupation (étude céramique en cours), qu'a lieu une complète reprise des structures de la ferme. Mais si la plupart des fossés gaulois sont recreusés, l'enceinte devenant alors un peu plus large et moins longue (120 m par 85 m), la filiation avec le plan original est indiscutable. La surface enclose est alors d'1,2 ha. Un système de double enceinte permet de ménager une cour de 4 200 m², limitée par un fossé continu dont le segment nord, le plus profond, atteint 1,60 m, bordée sur les longs côtés et sur l'arrière par trois parcelles ; l'enclos situé à l'arrière a une surface de 1 100 m². L'entrée, au même endroit qu'à la phase précédente, forme une sorte d'entonnoir situé au débouché d'un chemin extérieur bordé par deux petits fossés latéraux.

Dans les années 120 de notre ère, les fossés sont entièrement comblés et l'on procède à un nouveau réaménagement, en construisant cette fois des murs de clôture. Il n'en reste que les assises, en craie pilée, conservées par bribes là où les fondations ont été renforcées au passage d'un fossé plus ancien, si bien que le plan de la ferme est incertain. On constate cependant que l'organisation générale perdure ; la superficie est de l'ordre d'1,3 ha. Le bâtiment principal, modeste, est typique des petites villae de la région (BAYARD & LEMAIRE 2014, p. 133-134). Il occupe la même position que le bâtiment de la phase gauloise et est sans doute construit de manière mixte en pierres et en terre, sur fondation massive en craie tassée. Les dimensions extérieures sont de 16,20 m de long et 7 m de large (113 m²); il est divisé en trois pièces : une pièce centrale de 21 m², et deux latérales de 29 m²; une galerie de façade en bois s'ouvrait sur le devant et couvrait une cave maçonnée. Son comblement vers 180/190-220/230 marque l'abandon de l'établissement.

À l'écart de la *villa*, un petit enclos forme un trapèze de 23,10 m et 25,30 m de long, pour 15,50 m de large (fig. 3). La surface enclose est de 385 m². L'orientation est similaire à celle de l'enclos du site C. Le fossé est interrompu en trois endroits : sur le côté nord (3,90 m) ; sur le côté sud-est (1,23 m) ; sur le côté sud-ouest (2,40 m). Le fossé a un profil très varié, généralement peu profond, de 0,10 m à 0,30 m sous le labour, à parois évasées ; la largeur à l'ouverture varie de 0,40 m à 1 m.

Une seconde *villa*, connue par des vues aériennes, est située à 850 m à l'est (fig. 1, Blangy "Le Canada"). Ce site présente un module et une structuration similaire à l'établissement gaulois et gallo-romain fouillé, mais des orientations divergentes. Une histoire commune peut être envisagée.

Après l'abandon de la *villa* du site H, l'endroit attire d'autres populations, sans doute plus pauvres, qui vont s'organiser en petites unités d'habitation d'apparence non structurées, et qui vont récupérer les matériaux de construction. De grandes fosses d'extraction de craie trouvées ça et là sur l'ensemble de la zone appartiennent vraisemblablement à cette époque.

On ne trouve plus de traces de présence humaine dans le secteur à partir du IVe siècle.

CHEMINS ET PARCELLAIRES

L'ensemble des sites, depuis La Tène C jusqu'à la fin de l'occupation, s'insère dans une trame cohérente dont le maillage est marqué par des limites de parcelles fossoyées à partir de La Tène D. Cette trame est ici orientée majoritairement sud-ouest/ nord-est. Les efforts pour suivre ces réseaux et procéder à leur curage révèlent une trame parcellaire déjà très étendue au moment de l'Indépendance, toujours en usage au début de l'époque galloromaine et abandonnée entre le IIe et le IIIe siècle de notre ère. Mais dater précisément l'origine de ces réseaux reste difficile et incertain. Le mobilier recueilli dans les comblements est généralement restreint et d'origine résiduelle, avec un bruit de fond protohistorique systématique, si bien qu'une datation fondée uniquement sur le mobilier est peu décisive. Ces problèmes de synchronisme sont connus et ont pu être démontrés notamment sur le plateau de Sénart (Desrayaud 2009). Au mieux on datera l'abandon du réseau, presque jamais sa mise en place.

Sur le versant sud, où ces réseaux ont pu être mis le plus clairement en évidence, a été reconnue une parcelle rectangulaire de 460 m de long et 127 m de large, de près de 6 ha, qui est accrochée à l'angle sud du site H, dans sa phase attribuée à La Tène D (fig. 3). C'est là qu'est situé l'accès principal en forme d'entonnoir, probablement en lien avec la

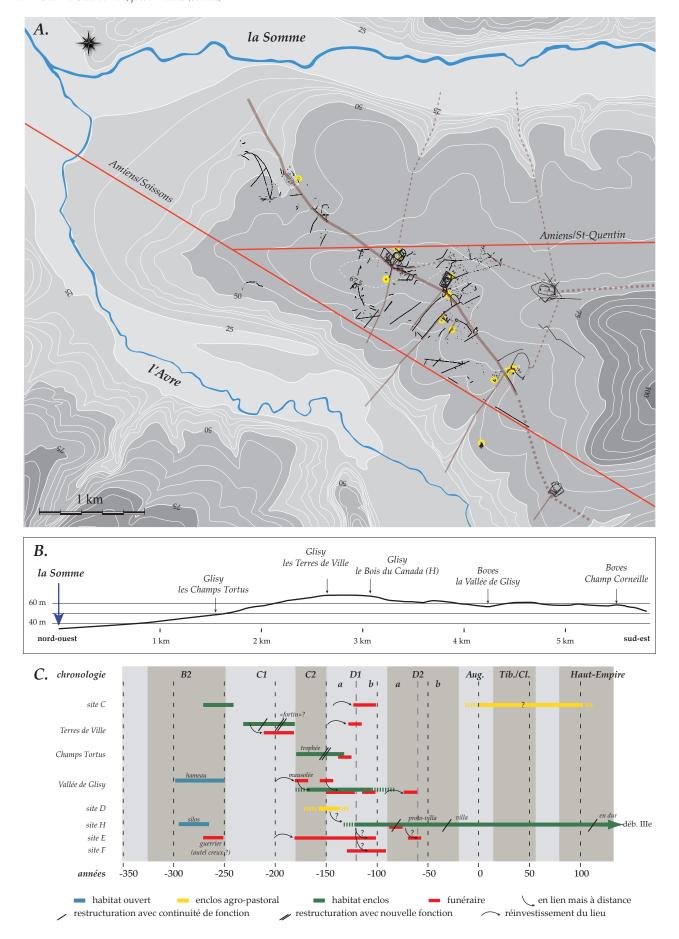


Fig. 6 - A. Restitution du réseau viaire gaulois (en marron). En jaune, espaces funéraires ; en rouge, voie romaines. B. Profil topographique selon l'axe reliant les établissements gaulois. C. Diagramme chronologique des occupations.

gestion des troupeaux. Un bâtiment situé au centre de ce corridor, qu'il semble barrer, pourrait être interprété comme une étable ou une bergerie. La permanence de cette construction de 90 m² (13 m par 7 m) est remarquable puisque l'on a enregistré trois phases de reconstruction sur le même plan, avec une entrée toujours située dans l'angle sudouest, le dernier état étant un bâtiment sur radier de fondation en craie, daté de l'époque gallo-romaine. Au-delà de cette construction, le goulet ouvre vers l'entrée principale de la villa et un ensemble de fossés peu profonds disposés en chicane, qui pourraient constituer un aménagement permettant la gestion des animaux. La parcelle possède au moins deux accès secondaires, d'environ 1,40 m de large, dont l'un forme une chicane, qui ouvrent le passage vers les parcelles mitoyennes. La limite nord-est borde une autre parcelle dont ne connaît que la largeur, 250 m, qui se développe vers l'est sur au moins 500 m.

Leréseau viairen'est quant à lui pas physiquement conservé, aucun renforcement de chaussée n'a pu notamment être décelé au moment des décapages. La distribution des enclos fournit en revanche des pistes pour essayer de restituer le déploiement des cheminements (fig. 6A). Pour cet exercice, on postule que les vallées de l'Avre et de la Somme constituaient les voies de circulation principales, terrestre et fluviale, et que des cheminements secondaires reliaient les vallées aux sites implantés sur le plateau. On remarque que les établissements se distribuent régulièrement face aux vallons secs, sur une même ligne située à environ 700 m de la rupture de pente, et que les entrées principales menant au cœur des établissements sont situées au débouché des vallons. Plusieurs ensembles funéraires bordent par ailleurs ces vallons qui semblent donc constituer à l'époque des chemins d'accès directs sous forme de chemins creux (fig. 1, Boves "Coteau du Roy"; fig. 3, Glisy "Les Quatorze" (site F), Pinard et al. 2014b). Le rôle structurant de ces vallons dans le schéma de diffusion des implantations ressort d'autre part dans l'orientation concordante avec l'axe sud-ouest/nord-est qui domine dans la trame d'implantation des fossés de parcelles et de limite d'enceintes.

La succession des établissements sur une ligne de quatre kilomètres de long, à intervalles relativement cohérents, permet donc d'envisager l'existence d'une longue artère reliant les deux vallées (fig. 6B): au nord-ouest la vallée de la Somme, en passant par un site qui semble verrouiller cet accès ("Les Champs Tortus"), et au sud-est qui pourrait rejoindre un établissement, visible en reconnaissance aérienne (fig. 1, Boves "Champ Corneille"), qui surplombe la vallée de l'Avre. À partir de ce point, en suivant le bord du plateau, où quatre enclos protohistoriques/gallo-romains sont répertoriés, le chemin pourrait rallier le sanctuaire de Thésy-Glimont situé à un peu plus de 4 km.

De l'autre côté, en haut de versant dominant la vallée de la Somme, la présence d'une seconde *villa* suggère qu'un deuxième axe pourrait converger vers le premier. Cette même configuration se retrouve dans les deux voies romaines qui font jonction à la pointe du plateau.

BILAN ET PERSPECTIVES

Le diagramme chronologique situe, à Glisy, le basculement entre occupation ouverte et site enclos à la fin de La Tène B2 (fig. 6C). L'implantation du site C est soudaine, préméditée et brève. L'enclos fixe dans le paysage des lignes directrices, déjà présentes dans l'orientation des bâtiments d'un hameau, motivées pour partie par la topographie locale et l'orientation des vallons secs. Sur le territoire des Ambiani, le milieu du IIIe siècle avant notre ère correspond au pic de création des établissements (Gaudefroy et al. 2013a, fig. 80), que corroborent les données palynologiques en montrant l'intensification des défrichements (Blancquaert et al. 2012). À l'hypothèse migratoire, l'arrivée des peuples Belges, s'ajoute peut-être aussi un accroissement démographique local.

Le diagramme chronologique fait apparaître par ailleurs l'importante discontinuité de l'occupation dans le courant de La Tène moyenne avec des fréquentations estimées entre 50 à 70 ans. Ce constat s'accorde avec les résultats de l'enquête collective nationale menée sur les établissements ruraux, qui montrent, pour la frange septentrionale des durées de vie brève, parfois limitées à deux générations (Blancquaert et al. 2012). Dans la Somme troisquarts des sites inventoriés ont une durée de vie inférieure à un siècle et demi et parmi eux, plus d'un tiers sont abandonnés au bout de 50 ans (GAUDEFROY et al. 2013a). Au IIe siècle, au moment où le département enregistre le nombre d'occupation le plus important, le nombre de sites créés et le nombre de sites abandonnés est équilibré. Ce renouvellement rapide semble alors motivé par la recherche de terres fertiles à cultiver. Cette relative instabilité peut signifier également une concurrence plus forte entre les sites, à statut et fonction égales, qui cherchent par retouches successives et par des morphologies différentes à adapter leurs outils de production. Cette dynamique permanente est l'un des moteurs de la planimétrie.

Le schéma d'implantation des sites se fait selon des axes directeurs forts qui traversent les siècles et se maintiennent au-delà du déplacement ou du remodelage du finage, dans un espace fini, contraint et régi par des règles, qu'il faut replacer dans la globalité du territoire. Loin d'être la réplication d'un modèle type, ces sites voisins présentent chacun des originalités structurelles, forme et superficie des enclos, morphologie des entrées, qui sont imputables à la nature des activités qui y sont pratiquées. La « mise en scène » d'espaces

résidentiels suggère parallèlement l'existence d'une hiérarchie sociale des occupants et la présence sur place d'une classe de propriétaires terriens qui se démarque par la qualité de son habitat et dont les tombes émaillent le paysage. Les différences très nettes dans le volume des rejets détritiques d'un site à l'autre montrent également des pratiques distinctes dans le traitement des déchets.

À Glisy, le début du Ier siècle avant notre ère correspond à une phase beaucoup plus profonde de restructuration des espaces et sans doute plus largement du territoire. L'enquête nationale fait le constat d'un abandon généralisé et rapide des sites dès les décennies précédant la Conquête, et ce pour toute la partie septentrionale de la Gaule. Si le lien avec l'émergence des oppida, et leur pouvoir d'attraction, est évoqué, il n'en reste pas moins que la campagne gauloise connaît à ce moment là un remodelage en profondeur avec l'apparition sur les plateaux de la Somme d'« agglomérations » d'établissements interconnectés qui fait envisager des aménagements concertés, issu de la décision d'un pouvoir, qui se traduit par la planification des formes (par exemple Croixrault, ib. p. 111). Pour la partie septentrionale de la Gaule, le passage à une céréaliculture spécialisée sur les blés vêtus dès le début de La Tène finale, alors que La Tène moyenne est dominée par l'orge vêtu, accompagne cette refonte intentionnelle des espaces agricoles (ZECH-Matterne et al. 2013). L'émergence de la ferme-villa (site H) est à considérer sous ce prisme.

Compte tenu de son destin, de son impact, le choix du lieu d'implantation de cet établissement a son importance. En effet, il se développe près de ce qui apparaît comme un pôle attractif, qui trouve semble-t-il son origine dans l'implantation d'un cimetière à La Tène B2, et qui constitue pendant deux siècles un point pivot, où se conjuguent des limites structurelles fortes et pérennes. La présence d'un effondrement naturel (fontis) à cet endroit pose évidemment question. Ce lieu « remarquable », ouvrant sur les divinités souterraines, donc hautement symbolique pour les Celtes, est-il le point d'accroche d'une planimétrie à venir, où la mise en terre d'un personnage de haut rang (guerrier) a eu valeur d'acte fondateur? Cette hypothèse, séduisante, se heurte malheureusement au problème de la datation de l'effondrement, qui a, à l'évidence, encore connu un soutirage après le colmatage du fossé de parcellaire. Cette reprise d'activité à intervalle a pu aider à transmettre le souvenir de cet espace « sacré », pour que trois générations plus tard, de nouvelles mises en terre aient lieu, et cette fois sur une période de temps

de presque un siècle. À Glisy, la densité d'espaces sacrés dans le paysage donne le sentiment que les vivants vivent au milieu de leurs morts. Le rôle de ces tombes dans l'affirmation - ou la réaffirmation - d'une légitimité territoriale, empreinte symbolique rendue visible et durable par des aménagements hors sols (mausolée, tertre, stèle ?), en fait des bornes qui cernent les espaces habités et les espaces de cheminement.

Le destin de la ferme et sa transformation en villa témoignent des liens de filiation et de la continuité, aujourd'hui illustrés par de nombreux exemples, qui existent entre fermes gauloises et villae romaines, filiation qui n'est toutefois pas exempte de ruptures (BAYARD & LEMAIRE 2014). La ferme de Glisy a un parcours commun à plusieurs petites villae de la région (voir par exemple Béhen-Huchenneville "Au dessus des Grands Riots", ib., p. 127). À Glisy, du strict point de vue structurel, le passage d'une époque à l'autre ne semble pas marqué par un réaménagement. Autour de la ferme, on ne perçoit pas de rupture ou même de remembrement dans le parcellaire mis en place à l'époque gauloise et comblé à l'époque gallo-romaine, et la création de la voie Amiens - Saint-Quentin, qui passe à 270 m des limites de la zone résidentielle de la ferme, ne modifie en apparence pas la structure existante.

Les corpus céramiques de la période de transition sont encore mal cernés, malgré des progrès indéniables ces dernières années, et restent tributaires de certains *a priori* plus particulièrement dans le traitement des ensembles de La Tène D2. Passer d'une chronologie relative à des datations absolues est pour l'instant difficile. Plus globalement ces questions de chronologie sont au cœur du travail qui doit être mené à partir des mobiliers céramique et métallique rassemblés à Glisy et qui constituent un exceptionnel corpus.

Les recherches archéologiques menées sur le long terme dans le cadre de cette ZAC montrent ce que peut apporter une série d'interventions préventives, même ponctuelles, à l'histoire de l'occupation du sol. La pertinence scientifique de ces travaux reste toutefois étroitement liée à la cohérence des approches, opération après opération, sous la conduite des mêmes équipes maîtrisant l'ensemble des données, et à la possibilité de prolonger l'investissement scientifique sur la durée pour développer les référentiels nécessaires à la reconstruction de cette histoire. La dilution des opérateurs qui vient de s'amorcer met un terme à cette dynamique.

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD-COROMPT Nathalie, AUXIETTE Ginette, FROMONT Nicolas, GHESQUIÈRE Emmanuel, GIAZZON David, KASPRZYK Michel, MARCIGNY Cyril & RIQUIER Vincent (2011) - « Les fosses à profil "en V-Y-W" / Schlitzgruben : retour sur une énigme ». Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 28, p. 549-558.

BARBET Pierre & BUCHEZ Nathalie (2005) - « Les habitats protohistoriques de Ham "Le Bois à Cailloux" (Somme) ». *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 25-50.

BAYARD Didier & LEMAIRE Patrick (2014) - « Les vestiges de l'Antiquité sur les grands tracés linéaires de Picardie ». Dans : *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie*, seconde partie, sous la direction sous la direction de BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal. Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 7-232.

BAYARD Didier & MASSY Jean-Luc (1983) - « Aux origines de la ville ». Dans *Amiens romain. Samarobriva Ambianorum*, Revue archéologique de Picardie, n° spécial 2, p. 29-48.

BLANCQUAERT Geertrui, LEROYER Chantal, LORHO Thierry, MALRAIN François & ZECH-MATTERNE Véronique (2012) - Rythmes de créations et d'abandons des établissements ruraux du second âge du Fer et interactions environnementales.

BERTONCELLO Frédérique, dir.; BRAEMER Frank, dir.: *Variabilités environnementales, mutations sociales : nature, intensités, échelles et temporalités des changements,* Actes des XXXII° rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 20-22 octobre 2011, Antibes : Éditions APCDA, p. 233-245.

BRUNAUX Jean-Louis, FICHTL Stephan & MARCHAND Christine (1990) - « Die Ausgrabungen am Haupttor des "Camp César" bei La Chaussée-Tirancourt (dept. Somme, Frankreich) », Saalburg Jahrbuch, 45, p. 5-45.

BUCHEZ Nathalie (2011a) - « La Protohistoire ancienne. Recherche et fouille de sites de l'âge du Bronze à La Tène ancienne sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale : questions méthodologiques et résultats scientifiques ». Dans *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie*, première partie, sous la direction de BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal. Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 121-199.

BUCHEZ Nathalie (2011b) - « La Protohistoire récente - État de la documentation et principaux résultats issus de la fouille des sites funéraires de La Tène moyenne à La Tène finale sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale ». Dans *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie*, première partie, sous la direction de BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal. Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 267-334.

CHOUQUER Gérard (2005) - « L'émergence de la planimétrie agraire à l'Âge du Fer », Études rurales, n° 175-176, p. 29-52.

DESENNE Sophie, BLANCQUAERT Geertrui, GAUDEFROY Stéphane, GRANSAR Marc, HENON Bénédicte & SOUPART Nathalie (2009) - « Implantation et occupation des espaces funéraires au second âge du Fer

en Picardie ». Dans Les gestuelles funéraires au second âge du fer, Revue archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 25-46.

DESRAYAUD Gilles (2008) - « Parcellaires fossoyés du Haut-Empire des plateaux de Brie : Jossigny/Serris et Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne). Approche méthodologique de l'étude des réseaux », Revue archéologique du Centre de la France, Tome 47.

FERCOQ DU LESLAY Gérard (2000) - « L'apport des fossés de Ribemont-sur-Ancre (Somme) à la chronologie et à l'interprétation du site ». Dans : *Les enclos celtiques* - Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), Revue archéologique de Picardie, n° 1/2, p. 113-146.

FICHET DE CLAIRFONTAINE François & MARCIGNY Cyril (2014) - « 2000 hectares aux portes de Caen. Comment se renouvelle l'histoire d'un territoire, des premiers hommes à l'époque antique », L'archéologie préventive : une démarche responsable, Actes des Rencontres autour de l'archéologie préventive 21-22 novembre 2012, Ministère de la culture et de la communication, Direction générale des Patrimoines, sous-direction de l'archéologie, p. 63-76.

FICHTL Stephan (1995) - « Les fouilles de la porte intérieure du site fortifié de la Chaussée-Tirancourt (Somme) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 135-148.

GAUDEFROY Stéphane (2011) - « Les sites de La Tène moyenne à La Tène finale sur les grands tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques ». Dans : Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, première partie, sous la direction sous la direction de BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal. Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 201-266.

GAUDEFROY Stéphane, MALRAIN François & GRANSAR Frédéric (2013a) - « La Picardie », dans MALRAIN François, BLANCQUAERT Geertrui, LORHO Thierry (dir.) - L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire, Recherches Archéologiques, CNRS Edition, Inrap, p. 91-119.

GAUDEFROY Stéphane & YVINEC Jean-Hervé (1997) - Aubigny "Au Chemin de la Pierre" dans Canalisation de transport de gaz de Loon-plage à Cuvilly (GDF), partie picarde du tracé, Somme et Oise, recueil des DFS, Amiens, AFAN Nord-Picardie/SRA Picardie.

GRANSAR Frédéric (2000) - « Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives ». Dans BLANCQUAERT Gertrude & MARION Stéphane (dir.) - Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale, Études d'Histoire et d'Archéologie, vol. 6, Éditions Rue d'Ulm, p. 277-297.

GRANSAR Frédéric & MALRAIN François (2009) - « Les monuments funéraires en Picardie au second âge du Fer ». Dans PINARD Estelle & DESENNE Sophie (dir.) - Les Gestuelles funéraires au second âge du Fer, Actes de la table ronde tenue à Soissons les 6 et 7 novembre 2008, Amiens, Revue Archéologique de Picardie, n° 3-4, p. 143-156.

HUBERT Pierre (2001) - Rapport sur la crue et les inondations de la vallée de la Somme de mars à mai 2001. Conseil Général de la Somme, Centre d'informatique géologique, École des Mines de Paris, Fontainebleau, 25 p.

LE BECHENNEC Yves ce volume - « Thesy-Glimont (Somme) du site au territoire ».

MALRAIN François, GAUDEFROY Stéphane & GRANSAR Frédéric (2005) - « La Protohistoire récente : IIIe siècle-1ère moitié du Ier siècle avant notre ère ». Dans : La Recherche Archéologique en Picardie : Bilans et Perspectives, Journées d'études tenues à Amiens les 21 et 22 mars 2005, Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, p. 127-176.

PERNAUD Jean-Marie (1997) - Paléoenvironnements végétaux et sociétés à l'Holocène dans le Nord du Bassin Parisien - Anthracoanalyses de gisements archéologiques d'Île de France et de Picardie : méthodologie et paléoécologie. Thèse, Panthéon-Sorbonne, Paris.

POITOUT Marie-Josèphe & PIRAUD Jean (2003) - « Origine et traitement des fontis survenus sur le plateau picard le long de la LGV-Nord », Colloque Après-mines 2003, Impacts et Gestion des risques, 5-7 Février 2003, Nancy.

ZECH-MATTERNE Véronique (2014) - « Bilan des études carpologiques réalisées dans le cadre des grands tracés, en région Picardie ». Dans : *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie*, seconde partie, sous la direction de BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal. Revue Archéologique de Picardie, n°3/4. p. 309-324.

ZECH-MATTERNE Véronique, AUXIETTE Ginette, MALRAIN François (2013) - « Essai d'approche des systèmes agricoles laténiens en France septentrionale -Données carpologiques, archéozoologiques et archéologiques ». Dans KRAUSZ Sophie, COLIN Anne, GRUEL Katherine, RALSTON Ian & DECHEZLEPRÊTRE Thierry - L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchschenschutz. Mémoires 32, Ausonius Editions, p. 397-404

Rapports de fouille en lien avec la ZAC de la Croix de Fer

GAPENNE Amandine, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette, BUCHEZ Nathalie, DESCHEYER Nathalie, FECHNER Kaï, GAUDEFROY Stéphane et LOICQ Sabine (2013) - Longueau et Glisy, 2011, ZAC Jules Verne: "Le Champ Queutoir" et "Les Champs Tortus". Les sites de la Protohistoire ancienne et récente de Longueau et Glisy. Inrap, Rapport de fouille, SRA Picardie, Amiens, juin 2013.

GAUDEFROY Stéphane, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette, COUBRAY Sylvie, FOURRÉ Alix, ZECH-MATTERNE Véronique (2015a) - Glisy "Le Bois du Canada". Habitats ouverts La Tène ancienne. Établissement agricole La Tène finale et Gallo-romain. ZAC de La Croix de Fer – Pôle Jules Verne, Site H. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'Opération, Amiens, SRA Picardie.

GAUDEFROY Stéphane, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette, COUBRAY Sylvie, PINARD Estelle, ZECH-MATTERNE Véronique (2015b) - Glisy "Les Quatorze". Habitat à fossé monumental de la fin de La Tène ancienne. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne, Site C. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'Opération, Amiens, SRA Picardie.

GAUDEFROY Stéphane, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette, COUBRAY Sylvie, LEPETZ Sébastien, PINARD Estelle, ZECH-MATTERNE Véronique (2014a) - Boves "Vallée de Glisy". Hameau de La Tène ancienne, établissement agricole de La Tène moyenne et finale. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne, Extension secteur Est. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'Opération, Amiens, SRA Picardie, janvier 2014.

GAUDEFROY Stéphane, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette, CHAIDRON Cyrille, COUBRAY Sylvie, ZECH-MATTERNE Véronique (2014b) - Glisy "Le Bois du Canada" (Somme). ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne, Site D: Enclos de La Tène moyenne, limites de parcelles et carrières gallo-romaines. INRAP, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Rapport Final d'Opération, Amiens, SRA Picardie, février 2014.

GAUDEFROY Stéphane, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette, BUCHEZ Nathalie (2013b) - Glisy "Les Quatre". Fossé monumental de La Tène ancienne et moyenne. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne, RD 1029. Inrap Nord-Picardie, Rapport de diagnostic, Amiens, SRA Picardie, janvier 2013.

GAUDEFROY Stéphane, LE GOFF Isabelle, MÉNIEL Patrice (2000) - Glisy "Les Terres de Ville", ZAC de la Croix de Fer (Somme). L'occupation du premier âge du Fer et l'établissement agricole de La Tène moyenne. AFAN, Chambre de Commerce et d'Industrie d'Amiens. Document final de Synthèse, Amiens, SRA Picardie, décembre 2000, 2 vol.

LASCOUR Vincent, avec les contributions de BUCHEZ Nathalie, GAUDEFROY Stéphane, CHAIDRON Cyrille (2009) - *Glisy, Somme, ZAC Jules Verne*. Inrap, Rapport de diagnostic, SRA Picardie, Amiens, mars 2009.

PINARD Estelle, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette et GAUDEFROY Stéphane (2014a) - Glisy "Le Bois du Canada" (site E), Somme. Deux nécropoles de La Tène B2 et La Tène C2/D2. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'Opération, Amiens, SRA Picardie, février 2014.

PINARD Estelle, avec les collaborations de AUXIETTE Ginette et GAUDEFROY Stéphane (2014b) - Glisy "Les Quatorze" (site F), Somme. Nécropole de La Tène D1. ZAC de La Croix de Fer - Pôle Jules Verne. Inrap Nord-Picardie, Rapport final d'Opération, Amiens, SRA Picardie, février 2014.

L'auteur

Stéphane GAUDEFROY Inrap stephane.gaudefroy@inrap.fr

Résumé

Les opérations archéologiques menées depuis une quinzaine d'années dans le cadre de la Zac de "La Croix de Fer", à l'est d'Amiens (Somme), sur un territoire de plus de 160 ha bordé par les vallées de la Somme et de l'Avre, témoignent sur cinq siècles des mutations de la société gauloise à travers ses choix d'implantation et l'évolution des formes de l'habitat.

L'apport principal de ces recherches est la mise en évidence d'une occupation humaine dense et parfaitement structurée dès le III^e siècle avant J.-C., qui, au-delà de la Conquête romaine, façonne ce paysage en creusant des centaines de mètres de fossés et utilise les sépultures comme autant de jalons posés dans son territoire. En négatif, cette structuration permet d'appréhender les voies de circulation.

Déjà implantée selon des orientations qui resteront figées jusqu'aux premiers siècles de notre ère et qui montrent l'existence d'un schéma directeur contraignant, la première « ferme » est fréquentée au début du IIIe siècle. Partiellement bordé d'un fossé, l'espace habité resserré autour d'une cour centrale, annonce les vastes établissements des époques suivantes et l'émergence du modèle de la ferme indigène « classique », habitats entourés de fossés, en permanente restructuration, dont les logiques d'évolution semblent toutes entières liées à la gestion agricole, notamment aux questions d'élevage, et qui se traduisent par des formes différentes.

L'une de ces fermes, parmi les plus grandes, donne naissance à une *villa*. Le caractère exemplaire de cette transformation, à partir d'un modèle indigène dont les divisions de l'espace et les limites de l'exploitation sont très exactement respectées, alimente la question de la romanisation des campagnes, et révèle l'adaptation d'un modèle aux usages locaux bien plus que son adoption stricte. Son abandon, au IIIe siècle de notre ère, marque la disparition des habitats du paysage rural, aux portes de l'antique agglomération de *Samarobriva*.

Mots clés: parcellaire, planimétrie agraire, habitat ouvert, établissement agricole, *villa*, funéraire.

Abstract

The archaeological campaigns carried out over the last 15 years in the ZAC (Planned Development Zone) of "La Croix de Fer", to the east of Amiens (Somme), covering an area of more than 160 hectares between the Somme and the Avre valleys, shed light on the mutations of Gallic society over a period of five centuries, as shown by its choice of sites and the evolving shape of the settlements.

The main contribution of these investigations is to have shown that there was a dense and perfectly structured human occupation as early as the 3rd century B.C., which, more than the Roman conquest, gave the landscape its shape, with the digging of hundreds of metres of ditches, and the use of graves as so many territorial markers. Taken in negative, this structuration contributes to our recognition of land and water-ways.

Already laid out following a grid which was to remain unchanged up to the first centuries A.D., and which indicates the existence of an imposed pattern, the first "farm" was in use at the beginning of the 3rd century B.C. Partially surrounded by a ditch, the inhabited area, closely grouped around a central courtyard, heralds the large dwellings of the following periods and the emergence of the "classic" native farm model, i.e. dwellings surrounded by ditches in constant evolution. This evolution appears to have been wholly determined by questions of farm management, notably stock-raising, and has given rise to a variety of figures.

One of these farms, among the largest, gave birth to a villa. The exemplary nature of this transformation, from a native model whose spatial organization and territorial delimitations were strictly retained, fuels the debate about the Romanization of the countryside, and shows how the model was adapted to local needs rather than being adopted outright. Its abandonment in the course of the 3rd century A.D. signals the disappearance of rural dwellings on the outskirts of the ancient town of *Samarobriva*.

Keywords: rural plots, field planimetry, open dwelling, *villa*, funerary.

Traduction: Margaret & Jean-louis CADOUX

Zusammenfassung

Seit ca. 15 Jahren werden im Bereich der Zac "La Croix de Fer", im Osten von Amiens (Departement Somme) auf einem von den Tälern der Somme und der Avre gesäumten über 160 ha großen Areal archäologische Grabungen durchgeführt. Die Wahl der Siedlungsplätze und die Entwicklung der Siedlungsformen zeugen von der Wandlung der gallischen Gesellschaft, die über fünf Jahrhunderte nachvollzogen wird.

Der Hauptbeitrag dieser Forschungen besteht in der Aufzeigung einer dichten und vollkommen strukturierten menschlichen Besiedlung ab dem 3. Jh. v. Chr. Sie gestaltet die Landschaft nachhaltig, über die römische Eroberung Galliens hinaus, indem sie hunderte Meter von Gräben zieht und die Gräber als Orientierungspunkte in ihrem Territorium nutzt. Im Negativ lässt diese Strukturierung die Verkehrswege erkennen.

Das erste zu Beginn des 3. Jahrhunderts angelegte "Gehöft" weist bereits Orientierungen auf, die bis in die ersten Jahrhunderte unserer Zeitrechnung beibehalten werden und die Existenz eines verbindlichen Gesamtplans aufweisen. Der streckenweise von einem Graben umgebene um einen Innenhof organisierte Wohnbereich kündigt die ausgedehnten Anlagen der folgenden Perioden an und ist eine Vorform des Modells des "klassischen" einheimischen Gehöfts, d.h. einer ländlichen von Gräben umgebenen und permanent im Umbau begriffenen Siedlung. Die sich in unterschiedlichen Formen äußernde Entwicklung scheint allgemein von der landwirtschaftlichen Wirtschaftsweise, insbesondere von der Viehzucht, bestimmt zu sein.

Aus einem der größten dieser Gehöfte entsteht eine villa. Der Charakter dieser Transformation ist exemplarisch, sie geht von einem einheimischen Modell aus, dessen Raumorganisation und Bewirtschaftungsgrenzen haargenau respektiert werden. Sie wirft die Frage nach der Romanisierung der ländlichen Gebiete auf und zeigt, dass ein Modell nicht einfach übernommen, sondern mehr den örtlichen Gepflogenheiten anpasst wurde. Die Aufgabe der villa im 3. Jh. n. Chr. kennzeichnet das Verschwinden der Siedlungen aus der Landschaft vor den Toren der antiken Ortschaft von Samarobriva.

Schlagwörter: Parzellierung, Form der ländlichen Parzellierung, offene Siedlung, landwirtschaftliches Gehöft, villa, Bestattungswesen.

Traduction: Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).

























